

# Revue Ivoirienne de Géographie des Savanes



# RIGES

[www.riges-uaو.net](http://www.riges-uaو.net)

**ISSN-L: 2521-2125**

**ISSN-P: 3006-8541**

**Numéro 19, Tome 2**

**Décembre 2025**



Publiée par le Département de Géographie de l'Université Alassane OUATTARA de Bouaké

## INDEXATION INTERNATIONALE

### SJIF Impact Factor

<http://sjifactor.com/passport.php?id=23333>

**Impact Factor: 8,333 (2025)**

**Impact Factor: 7,924 (2024)**

**Impact Factor: 6,785 (2023)**

**Impact Factor: 4,908 (2022)**

**Impact Factor: 5,283 (2021)**

**Impact Factor: 4,933 (2020)**

**Impact Factor: 4,459 (2019)**

## ADMINISTRATION DE LA REVUE

### *Direction*

**Arsène DJAKO**, Professeur Titulaire à l'Université Alassane OUATTARA (UAO)

### *Secrétariat de rédaction*

- **Joseph P. ASSI-KAUDJHIS**, Professeur Titulaire à l'UAO
- **Konan KOUASSI**, Professeur Titulaire à l'UAO
- **Dhédé Paul Eric KOUAME**, Maître de Conférences à l'UAO
- **Yao Jean-Aimé ASSUE**, Maître de Conférences à l'UAO
- **Zamblé Armand TRA BI**, Maître de Conférences à l'UAO
- **Kouakou Hermann Michel KANGA**, Maître de Conférences à l'UAO

### *Comité scientifique*

- **HAUHOUOT** Asseyopo Antoine, Professeur Titulaire, Université Félix Houphouët Boigny (Côte d'Ivoire)
- **ALOKO** N'Guessan Jérôme, Directeur de Recherches, Université Félix Houphouët Boigny (Côte d'Ivoire)
- **BOKO** Michel, Professeur Titulaire, Université Abomey-Calavi (Bénin)
- **ANOH** Kouassi Paul, Professeur Titulaire, Université Félix Houphouët Boigny (Côte d'Ivoire)
- **MOTCHO** Kokou Henri, Professeur Titulaire, Université de Zinder (Niger)
- **DIOP** Amadou, Professeur Titulaire, Université Cheick Anta Diop (Sénégal)
- **SOW** Amadou Abdoul, Professeur Titulaire, Université Cheick Anta Diop (Sénégal)
- **DIOP** Oumar, Professeur Titulaire, Université Gaston Berger Saint-Louis (Sénégal)
- **WAKPONOU** Anselme, Professeur HDR, Université de N'Gaoundéré (Cameroun)
- **SOKEMAWU** Koudzo, Professeur Titulaire, Université de Lomé (Togo)
- **HECTHELI** Follygan, Professeur Titulaire, Université de Lomé (Togo)
- **KADOUZA** Padabô, Professeur Titulaire, Université de Kara (Togo)
- **GIBIGAYE** Moussa, Professeur Titulaire, Université Abomey-Calavi (Bénin)
- **GÖBEL** Christof, Professeur Tutilaire, Universidad Autonoma Metropolitana, (UAM) - Azcapotzalco (Mexico)

## **EDITORIAL**

La création de RIGES résulte de l'engagement scientifique du Département de Géographie de l'Université Alassane Ouattara à contribuer à la diffusion des savoirs scientifiques. RIGES est une revue généraliste de Géographie dont l'objectif est de contribuer à éclairer la complexité des mutations en cours issues des désorganisations structurelles et fonctionnelles des espaces produits. La revue maintient sa ferme volonté de mutualiser des savoirs venus d'horizons divers, dans un esprit d'échange, pour mieux mettre en discussion les problèmes actuels ou émergents du monde contemporain afin d'en éclairer les enjeux cruciaux. Les enjeux climatiques, la gestion de l'eau, la production agricole, la sécurité alimentaire, l'accès aux soins de santé ont fait l'objet d'analyse dans ce présent numéro. RIGES réaffirme sa ferme volonté d'être au service des enseignants-chercheurs, chercheurs et étudiants qui s'intéressent aux enjeux, défis et perspectives des mutations de l'espace produit, construit, façonné en tant qu'objet de recherche. A cet effet, RIGES accueillera toutes les contributions sur les thématiques liées à la pensée géographique dans cette globalisation et mondialisation des problèmes qui appellent la rencontre du travail de la pensée prospective et de la solidarité des peuples.

**Secrétariat de rédaction  
KOUASSI Konan**

## **COMITE DE LECTURE**

- KOFFI Brou Emile, Professeur Titulaire, UAO (Côte d'Ivoire)
- ASSI-KAUDJHIS Joseph P., Professeur Titulaire, UAO (Côte d'Ivoire)
- BECHI Grah Félix, Professeur Titulaire, UAO (Côte d'Ivoire)
- MOUSSA Diakité, Professeur Titulaire, UAO (Côte d'Ivoire)
- VEI Kpan Noël, Professeur Titulaire, UAO (Côte d'Ivoire)
- LOUKOU Alain François, Professeur Titulaire, UAO (Côte d'Ivoire)
- TOZAN Bi Zah Lazare, Maître de Conférences, UAO (Côte d'Ivoire)
- ASSI-KAUDJHIS Narcisse Bonaventure, Professeur Titulaire, UAO (Côte d'Ivoire)
- SOKEMAWU Koudzo, Professeur Titulaire, U L (Togo)
- HECTHELI Follygan, Professeur Titulaire, U L (Togo)
- KOFFI Yao Jean Julius, Maître de Conférences, UAO (Côte d'Ivoire)
- Yao Jean-Aimé ASSUE, Professeur Titulaire, UAO
- Zamblé Armand TRA BI, Maître de Conférences, UAO
- KADOUZA Padabô, Professeur Titulaire, Université de Kara (Togo)
- GIBIGAYE Moussa, Professeur Titulaire, Université Abomey-Calavi (Bénin)
- GÖBEL Christof, Professeur Tutilaire, Universidad Autonoma Metropolitana, (UAM) - Azcapotzalco (Mexico)

## Sommaire

<b>Ben Yaya KONATÉ, Dia Aïssata Aïda DAO</b> <i>Dynamiques territoriales de la criminalité et des vulnérabilités sociales à Montréal avant et pendant la covid-19 : une analyse spatiale comparée des enfants et des aînés dans trois arrondissements centraux</i>	750
<b>Koffi Gabin KOUAKOU, Kiyofolo Hyacinthe KONÉ, Aya Christine KOUADIO</b> <i>Analyse de l'incidence de l'exploitation de l'or sur les activités agricoles dans la zone aurifère Yaouré (centre-ouest de la Côte d'Ivoire)</i>	767
<b>FONO PASCALE CHRISTELLA, MEDIEBOU CHINDJI</b> <i>Décentralisation et dynamiques du développement économique local dans le département de la Mvila (Sud-Cameroun)</i>	786
<b>Rolland MOUSSITOU MOUKOUENGO, René NGATSE, Paul Gurriel NDOLO</b> <i>Croissance démographique et spatiale de la ville de Brazzaville : dégradation environnementale et difficultés de gestion des déchets solides ménagers</i>	816
<b>Daniel SAIDOU BOGNO, Martin ZOUA BLAO, Abaïcho MAHAMAT</b> <i>Tendance climatiques et performance scolaire dans la plaine du Logone (Extrême-Nord, Cameroun)</i>	840
<b>Kpémame DJANKARI, Roseline KAMBOULE, Pounyala Awa OUOBA</b> <i>Effets de la variabilité climatique sur la dégradation des terres agricoles dans la Région des Savanes au Nord Togo</i>	858
<b>N'DRI Kouamé Frédéric, Kone Ferdinand N'GOMORY, KONATE TREMAGAN, Kouamé Marc Anselme N'GUESSAN</b> <i>Dynamique urbaine et aviculture dans la ville de Bouaké : entre opportunité économique et dégradation environnementale</i>	879
<b>AGBON Apollinaire Cyriaque, Sènami Fred MEKPEZE</b> <i>Cartographie des contraintes à l'étalement urbain dans la commune de Sèmè-Podji (sud du Bénin)</i>	901
<b>QUENUM Comlan Irené Eustache Zokpénou, DOSSOU GUEDEGBE Odile V.</b> <i>Gestion des espaces frontaliers et sécurité dans l'arrondissement d'Igana (commune de Pobè)</i>	923

<b>Joseph Saturnin DIEME, Henri Marcel SECK, Bonoua FAYE, Ibrahima DIALLO</b> <i>Evolution de l'occupation des sols dans la commune de Mangagoulack de 1982 à 2025</i>	941
<b>KANKPENANDJA Laldja, BAWA Dangnисso, ODJIH Komlan</b> <i>Utilisations des terres et géomorphodynamique superficielle dans le bassin versant du Bonkoun au nord-Togo</i>	956
<b>KOUADIO N'dri Ernest</b> <i>Distribution spatiale des services urbains dans un contexte d'expansion urbaine à Bingerville en Côte d'Ivoire</i>	972
<b>MBARGA ATEKOA Nicolas Brice Fridolin, TCHEKOTE Hervé, LARDON Sylvie</b> <i>Mécanismes et défis de l'approvisionnement vivrier de la métropole Yaoundé par ses périphéries : cas de Nkometou, Nkolafamba et Mbankomo</i>	988
<b>Fatimata SANOGO, Adama KEKELE, Laurent Tewendé OUEDRAOGO</b> <i>Aménagement hydro-agricole et dynamique du front pionnier agricole dans le sous bassin versant Plandi 2 dans un contexte de migration agricole, Région du Guiriko (Ouest du Burkina Faso)</i>	1020
<b>SAGNA Ambroise, BA Djibrirou Daouda, SECK Henri Marcel, DIATTA Hortense Diendene</b> <i>Approche par télédétection de la dynamique spatio-temporelle des terres salées du Sous-Bassin du Kamobeul Bolong entre 1985 et 2015</i>	1038
<b>LONDESSOKO DOKONDA Rolchy Gonalth</b> <i>Croissance urbaine et occupation spatiale dans la communauté urbaine d'Ignie (République du Congo)</i>	1059
<b>Salifou COULIBALY</b> <i>Croissance démographique et crise du logement dans la ville de Bingerville (Côte d'Ivoire)</i>	1076
<b>KONAN Aya Suzanne</b> <i>Les externalités socio-économiques de la transformation du manioc dans la ville de Toumodi (Côte d'Ivoire)</i>	1093
<b>Daniel Guikahué BISSOU</b> <i>Evaluation des pratiques écotouristiques dans les villages côtiers de la région de San Pedro : le cas du village Nero-Mer dans la sous-prefecture de Grand-Bereby</i>	1112

<b>KOUAKOU Kouamé Abdoulaye</b> <i>Production de l'anacarde dans le nord-est de la Côte d'Ivoire : de l'espérance aux désarrois des paysans</i>	1124
<b>Koly Noël Catherine KOLIÉ</b> <i>Transports et développement socioéconomique en Guinée Forestière</i>	1140
<b>N'GORAN Kouamé Fulgence</b> <i>Déterminants sociodémographiques du tourisme nocturne dans la ville de Bouaké</i>	1061
<b>KOUADIO Datté Anderson</b> <i>Analyse de l'impact de la frontière Ivoiro-Ghanéenne sur les dynamiques migratoires dans la ville d'Abengourou (Est, Côte d'Ivoire)</i>	1087
<b>Laetitia Guylia ROGOMBE, Nadine Nicole NDONGHAN IYANGUI, Marjolaine OKANGA-GUAY, Whivine Nancie MAVOUNGOU-MAVOUNGOU, Jean-Bernard MOMBO</b> <i>L'urbanisation du grand Libreville : entre pression foncière et pression environnementale</i>	1103
<b>Ramatoulaye MBENGUE</b> <i>La gestion des déchets solides ménagers par réutilisation dans la commune de Ngor, Sénégal</i>	1118
<b>Daniel GOMIS, Babacar FAYE, Abdou Khadre Dieylany Yatma KHOLLE, Agnès Daba THIAW-BENGA, Aliou GUISSE, Aminata NDIAYE</b> <i>Dynamiques spatio-temporelles du couvert végétal dans le bassin arachidier de 1985 à 2017 : cas de l'Arrondissement de Djilor (Fatick, Sénégal)</i>	1135
<b>KOUADIO Nanan Kouamé Félix</b> <i>Restrictions sanitaires liées à la Covid-19 et résilience des commerçants de vivriers à Korhogo, Côte d'Ivoire</i>	1158
<b>KOUADIO Akissi Yokebed, VEÏ Kpan Noel</b> <i>Hévéaculture circulaire en zone rurale : une approche spatiale intégrée à la société des caoutchoucs de Grand-Béréby</i>	1178
<b>SOM Ini Odette épse KOSSONOU, ASSOUMOU Tokou Innocent, KOUAME Dhédé Paul Eric, DJAKO Arsène</b> <i>La production de l'igname dans le département de Bondoukou, une organisation encore traditionnelle</i>	1197

<b>GBENOU Pascal</b>	1218
<i>Utilisation des pesticides de synthèse et gestion des emballages vides dans la basse vallée de l'Ouémé (Bénin) : analyse diagnostique</i>	
<b>GOLI Kouakou Camille, N'ZUÉ Koffi Pascal, ALLA Kouadio Augustin, KOUASSI Kouamé Sylvestre</b>	1233
<i>La pêche à Béoumi : analyse du jeu des acteurs par la méthode Mactor</i>	
<b>Déhalé Donatien AZIAN</b>	1256
<i>Accès à l'eau potable a la population de la commune des Aguégués</i>	
<b>Jean SODJI</b>	1273
<i>Inconstance climatique et rendement agricole dans le bassin versant du fleuve Ouémé à l'exécutoire de Bétérou au Bénin (Afrique de l'ouest)</i>	
<b>ASSABA Hogouyom Martin</b>	1290
<i>Impact de la mauvaise gestion des eaux usées sur l'environnement dans le 5<sup>eme</sup> arrondissement de Cotonou (Afrique de l'ouest)</i>	
<b>NIAMEY Ahou Laure Béatrice, YAPI Maxime, KOFFI Brou Émile</b>	1307
<i>Insuffisance des équipements et dégradation de la qualité de l'enseignement dans les structures de formation technique et professionnelle dans le département de Bouaké (Centre nord de la Côte d'Ivoire)</i>	
<b>KOUADIO N'guessan Arsène, SANGARÉ Nouhoun</b>	1323
<i>Dynamique du mode d'habiter : de la précarité à la valorisation des matériaux locaux à Bouaké (Côte d'Ivoire)</i>	
<b>Christelle Makam SIGHA, Paul TCHAWA</b>	1338
<i>Rareté des terres et migrations paysannes à l'Ouest-Cameroun : cas des jeunes agriculteurs du département de la Menoua</i>	
<b>HOUSSEINI Vincent, AOUDOU DOUA Sylvain</b>	1356
<i>Acteurs du commerce frontalier du marché de Dziguilao dans l'extrême-nord (Cameroun) : entre enjeux et complexité des relations</i>	
<b>N'DOLI Stéphane Désiré Eckou, YMBA Maimouna, KAMANAN N'zi Franck</b>	1371
<i>L'accès aux soins des enseignants à Bouaflé : une ville secondaire de la Côte d'Ivoire</i>	
<b>TOURE Adama</b>	1382
<i>La gouvernance foncière, entre tradition et modernisme dans le département de Dikodougou (Nord, Côte d'Ivoire)</i>	

**DECENTRALISATION ET DYNAMIQUES DU DEVELOPPEMENT  
ECONOMIQUE LOCAL DANS LE DEPARTEMENT DE LA MVILA (SUD-  
CAMEROUN)**

**FONO PASCALE CHRISTELLA**, Géographe,  
Département de géographie,  
Université de Yaoundé 1, Cameroun,  
Email : pascalechristella@gmail.com

**MEDIEBOU CHINDJI**, Maître de Conférences,  
Département de géographie,  
Université de Yaoundé 1, Cameroun,  
Email : mechiro@yahoo.fr

*(Reçu le 12 août 2025; Révisé le 15 novembre 2025 ; Accepté le 29 novembre 2025)*

**Résumé**

La décentralisation, instituée au Cameroun par la loi n°96/06 du 18 janvier 1996, vise le transfert de compétences et de ressources de l'État vers les collectivités territoriales décentralisées afin de promouvoir le développement local. Toutefois, plus de deux décennies après sa mise en œuvre, la question de son impact réel sur le développement économique local demeure posée, notamment dans les communes du département de la Mvila. Cet article analyse les effets de la décentralisation sur le développement économique, à travers la structuration des infrastructures et des services urbains dans ce département. L'étude s'appuie sur la méthode hypothético-déductive, combinant l'analyse documentaire, l'observation de terrain, des entretiens semi-directifs auprès des acteurs institutionnels et locaux, ainsi que le traitement de données qualitatives et quantitatives à l'aide des logiciels SPSS et ArcGIS. Les résultats montrent que la décentralisation a favorisé une amélioration progressive des infrastructures économiques et des services urbains, notamment par la construction et la réhabilitation des routes et des ponts, la création et la modernisation des marchés, ainsi que le développement des équipements sociaux tels que les écoles et l'électrification urbaine. Ces réalisations ont contribué à renforcer la mobilité, les échanges économiques et l'accès aux services de base. Toutefois, l'efficacité de ces actions reste limitée par des contraintes institutionnelles, financières et organisationnelles, notamment la faiblesse des ressources propres, la dépendance aux transferts de l'État et la coordination insuffisante entre les acteurs. L'article met en perspective la nécessité de renforcer la gouvernance locale, la mobilisation des ressources endogènes et la participation des populations, afin de consolider les acquis de la décentralisation et d'assurer un développement économique local durable dans les communes du département de la Mvila.

**Mots clés :** décentralisation – développement économique local – services urbains – collectivités territoriales décentralisées – Mvila.

## DECENTRALIZATION AND LOCAL ECONOMIC DEVELOPMENT IN THE MVILA DEPARTMENT (SOUTH CAMEROON)

### Abstract

Decentralization, established in Cameroon by Law No. 96/06 of January 18, 1996, aims to transfer powers and resources from the State to decentralized local authorities in order to promote local development. However, more than two decades after its implementation, the actual impact of decentralization on local economic development remains a subject of debate, particularly in the municipalities of the Mvila Department. This paper examines the effects of decentralization on local economic development through the organization of infrastructure and urban services in this department. The study adopts a hypothetico-deductive approach, combining documentary analysis, field observations, semi-structured interviews with institutional and local stakeholders, and qualitative and quantitative data analysis using SPSS and ArcGIS software. The findings reveal that decentralization has contributed to a gradual improvement in economic infrastructure and urban services, notably through road and bridge construction and rehabilitation, the establishment and modernization of markets, and the development of social facilities such as schools and urban electrification. These interventions have enhanced mobility, economic exchanges, and access to basic services. Nevertheless, their effectiveness is constrained by institutional, financial, and organizational challenges, including limited own-source revenues, dependence on State transfers, and insufficient coordination among stakeholders. The paper highlights the need to strengthen local governance, endogenous resource mobilization, and community participation in order to consolidate the gains of decentralization and ensure sustainable local economic development in the municipalities of the Mvila Department.

**Keywords:** decentralization – local economic development – urban services – decentralized local authorities – Mvila.

### Introduction

La décentralisation constitue aujourd’hui l’un des concepts majeurs des politiques publiques et vise à rapprocher l’action de l’État des citoyens, afin de permettre aux territoires de maîtriser leur développement économique. En transférant certaines compétences au niveau local, notamment aux collectivités territoriales, la décentralisation ouvre la voie à une gouvernance participative mieux adaptée aux réalités locales. Pour S. Djampou (2023, p. 15), la réforme de la centralisation représente un enjeu central de la gouvernance publique au Cameroun, en ce qu’elle vise à rapprocher l’administration des populations et à renforcer les compétences des collectivités territoriales décentralisées.

Ce principe repose sur des dimensions économiques, sociales et institutionnelles qui engagent à la fois les pouvoirs publics et les communautés locales. Ces différentes dimensions assument des responsabilités essentielles dans la dynamique territoriale. R. Ndoumbé (2022, p. 33) souligne que, malgré la mise en œuvre de la décentralisation, les apports réels de l'État central persistent et continuent d'exercer une influence sur le développement local. Cette observation est confirmée par T. Foutem (2021, p. 22), qui s'interroge sur la volonté réelle de l'État en ces termes : « l'État camerounais aurait-il peur d'une décentralisation effective, tant les résistances à l'autonomie locale demeurent fortes ? ».

Face à l'ampleur de cette problématique, l'une des voies de solution envisageables réside dans la réorganisation et la réallocation des compétences et des responsabilités. En tant que transfert des compétences vers les échelons de proximité, la décentralisation apparaît alors dans une dimension essentiellement utilitariste, différente de la manière dont elle a longtemps été présentée et comprise. Envisagée comme un processus politique de redistribution et de relocalisation des actions du pouvoir au sein de la société, J. Tchatchoua (2010, p. 41) montre que la décentralisation exige, pour réussir, une mutation des modes de gestion des affaires publiques ainsi qu'une redéfinition du rôle de chaque acteur. L'une des premières tâches à mener pour assurer la réussite du processus de décentralisation consiste ainsi à comprendre et à rendre intelligible le jeu des acteurs, afin d'en tenir compte dans la future répartition des pouvoirs.

En tant que processus, la décentralisation au Cameroun débute avec la mise en place de la loi n°96/06 du 18 janvier 1996, laquelle sera renforcée ultérieurement par la loi d'orientation n°2004/809 du 13 août 2004, rendant la décentralisation effective et conduisant à la création des collectivités territoriales décentralisées, à savoir les régions et les communes. Ces réformes ont pour objectif de rapprocher l'administrateur (État, gouvernement) des administrés (populations locales) et surtout de promouvoir le développement local, entendu comme un développement pensé et impulsé par les populations elles-mêmes en fonction de leurs besoins prioritaires. À ce propos, M. Miediebou (2024, p. 54) affirme que « les collectivités territoriales décentralisées sont les acteurs privilégiés du développement socio-économique, capables de mobiliser les ressources locales pour améliorer les conditions de vie des populations ». Les attentes et stratégies des différents groupes sociaux vis-à-vis de la décentralisation devraient ainsi permettre de mieux définir le cadre d'intervention des pouvoirs publics et de créer les conditions d'un meilleur exercice de la citoyenneté locale. Parallèlement, l'évolution des relations entre les collectivités locales et les autres acteurs – notamment le secteur privé, les ONG, les associations de la société civile, les autorités traditionnelles, sans oublier les bailleurs de fonds – mérite d'être mieux comprise afin d'en apprécier les effets sur le développement local. Dans le département de la Mvila, et plus précisément dans les

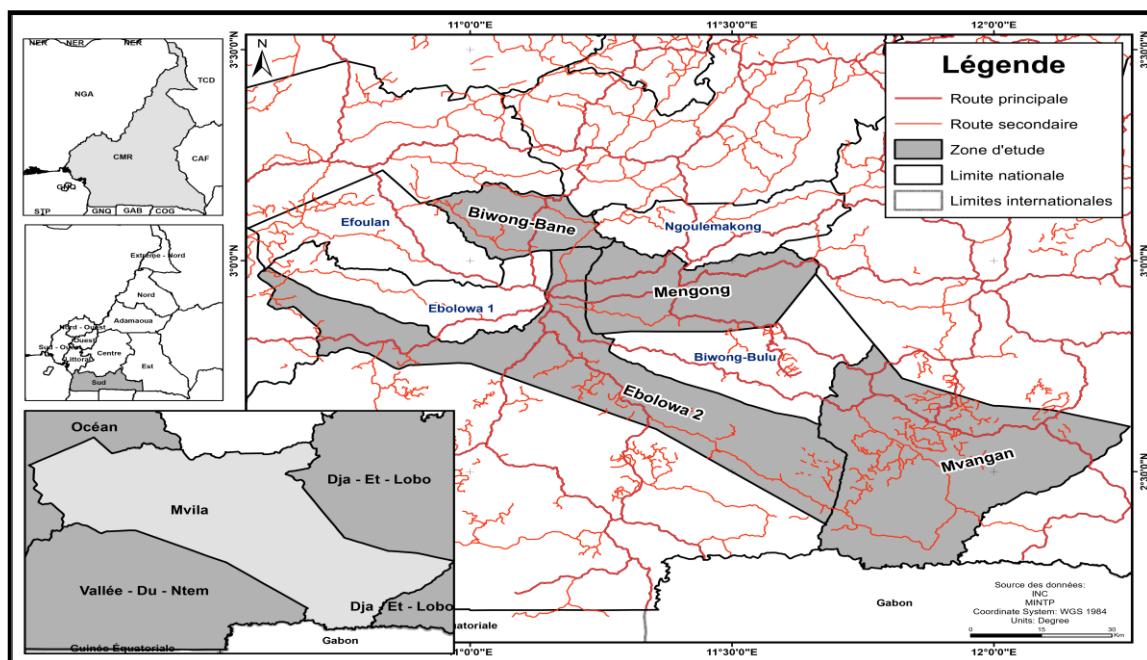
communes d'Ebolowa II, Biwong-Bané, Mengong et Mvangan, la décentralisation se manifeste par l'intervention d'une diversité d'acteurs qui interagissent principalement sur le plan économique. Leurs initiatives, leurs investissements et les stratégies déployées contribuent à façonner l'essor socio-économique de ces localités. Dès lors, la question centrale qui se pose est celle de l'apport réel de la décentralisation dans le développement économique du département de la Mvila. Ce travail s'articule autour de deux axes principaux : d'une part, l'analyse des acteurs de la décentralisation, de leurs rôles respectifs et des stratégies de mobilisation des ressources par les communes ; d'autre part, la présentation des actions économiques mises en œuvre par les communes en vue de développer leurs collectivités.

## **1- Approche méthodologique de l'analyse de la décentralisation et du développement communal**

### **1.1 Cadre géographique et administratif de l'étude : le département de la Mvila**

Ebolowa, chef-lieu du département de la Mvila, est délimitée à l'Ouest par le département de l'Océan, au Sud-Ouest par le département de la Vallée du Ntem, au Sud par l'océan Atlantique et la Guinée équatoriale, à l'Est par le département du Dja-et-Lobo et au Nord par le département du Nyong-et-So'o. La ville compte une population estimée à 85 700 habitants pour une superficie d'environ 1 500 km<sup>2</sup>, ce qui en fait la douzième ville du Cameroun. Elle se caractérise par une population cosmopolite. Le territoire de la Communauté urbaine d'Ebolowa est subdivisé en deux communes d'arrondissement, Ebolowa I et Ebolowa II, lesquelles sont limitées au Sud-Est par Mvangan, à l'Est par Biwong-Bulu, au Nord-Est par Ngoulemakong et Mengong, et au Nord par Biwong-Bané.

**Figure 1 : Localisation du département de la MVILLA**



### **1.2 Sources, outils et techniques de collecte des données**

Dans cet article, les données utilisées proviennent de plusieurs sources. L'observation directe a permis d'identifier et de géoréférencer les services urbains à caractère économique mis en place dans le cadre du processus de décentralisation. L'exploitation documentaire s'est appuyée sur divers rapports et travaux antérieurs, notamment ceux de l'ATIPAD couvrant la période de 2013 à 2019, lesquels ont permis de recueillir des données à la fois qualitatives et quantitatives sur les acteurs, leurs rôles, ainsi que sur les infrastructures économiques et sociales présentes dans chacune des communes étudiées.

En outre, des documents de planification locale ont été consultés, notamment les Plans de Développement Communal (2003) pour l'ensemble des communes de la zone d'étude, ainsi que les Plans Communaux de Développement : 2013 pour les communes de Biwong-Bané et de Mengong, 2015 pour la commune de Mvangan et 2017 pour la commune d'Ebolowa II. Ces documents ont permis de collecter des informations relatives aux caractéristiques et à l'identification des services urbains à vocation économique dans les communes du département de la Mvila.

Par ailleurs, des entretiens ont été réalisés avec des personnes ressources au sein des communes étudiées. Ces entretiens ont permis de recueillir des données sur l'apport de la décentralisation tant sur le plan économique que social, non seulement en ce qui concerne la mise en place des infrastructures, mais également en matière de bien-être des populations locales. Au total, six secrétaires généraux de mairies ont été interrogés, ce nombre s'expliquant par la mutation de certains responsables administratifs au cours des descentes de terrain, notamment dans les communes d'Ebolowa II et de Mengong. Les enquêtes ont également concerné les chefs traditionnels (dix chefs par commune), les adjoints aux maires (un par mairie), ainsi que certaines élites locales et responsables d'ONG intervenant auprès des populations des communes étudiées.

### **1.3 Méthodes de traitement, d'analyse statistique et spatiale des données**

Les données issues des sources primaires et secondaires ont été soumises à une analyse de contenu, conformément à la méthodologie proposée par Quivy et al. (1995). Une fois la collecte achevée, la phase de traitement des données a été immédiatement engagée. Pour l'analyse des données quantitatives, un modèle de saisie a été élaboré à l'aide du logiciel statistique SPSS version 20. Les questions ouvertes issues des questionnaires ont été codifiées afin de faciliter leur exploitation statistique.

Les informations ont ensuite été intégrées dans le modèle de saisie, permettant la production de tableaux et de graphiques. Dans le cadre de l'analyse qualitative, les données issues des entretiens ont été intégralement transcrrites. Une grille d'analyse a par la suite été conçue afin d'organiser et de catégoriser les informations recueillies,

en vue de leur mobilisation sous forme de citations et d'analyses dans le texte. Enfin, le logiciel ArcGIS version 10.2.2 a été utilisé pour le traitement et la production des cartes nécessaires à l'analyse spatiale. Les données provenant de sources secondaires et primaires ont été soumises à une analyse de contenu selon la méthodologie décrite par Quivy et al. (1995). Une fois les données recueillies, la phase de traitement a été initiée sans délai.

Pour l'analyse des données quantitatives, un modèle de saisie a été élaboré dans le logiciel statistique SPSS version 20. Les questions ouvertes du questionnaire ont été codifiées afin de faciliter l'analyse subséquente. Les informations ont ensuite été saisies dans le modèle, permettant ainsi la génération de graphiques et de tableaux. Dans le cadre de l'approche d'analyse de contenu, les données qualitatives ont été transcrrites. Par la suite, une grille d'analyse a été conçue pour organiser et catégoriser les informations recueillies en vue d'une utilisation ultérieure sous forme de citations dans le texte. Le logiciel Arc Gis 10.2.2 a été sollicité pour effectuer le traitement cartographique requis.

## 2- Résultats

Dans le département de la Mvila, il existe une diversité d'acteurs jouant un rôle clé dans le processus de décentralisation, notamment en ce qui concerne leur contribution à la mise en place des services urbains à vocation économique.

### *2.1- Configuration des acteurs institutionnels et locaux dans la mise en œuvre de la décentralisation*

Cette partie vise à présenter les principaux acteurs impliqués dans la mise en œuvre de la décentralisation dans le département de la Mvila. Il s'agit essentiellement de l'État et des communes.

#### *2.1.1 Le rôle structurant de l'État dans l'accompagnement de la décentralisation communale*

L'État constitue un partenaire incontournable des collectivités territoriales décentralisées, dans la mesure où la décentralisation repose sur un transfert, par l'État, de compétences spécifiques et de moyens appropriés au profit des collectivités locales. Par ailleurs, ces dernières exercent leurs activités dans le respect de l'unité nationale, de l'intégrité du territoire et de la primauté de l'État, conformément aux dispositions de la loi d'orientation de la décentralisation.

Les compétences transférées aux collectivités locales sont exercées de manière concurrente avec l'État. Ainsi, les services centraux et déconcentrés des ministères concernés par les compétences exercées au niveau local sont déployés dans les communes afin d'assurer les missions régaliennes de l'État. Dans les communes du département de la Mvila, l'État est représenté à travers les différentes délégations des

ministères sectoriels, dont les actions concourent à l'aménagement et au développement des collectivités territoriales.

Parmi ces structures, on peut citer le Ministère de l'Administration Territoriale (MINAT), représenté par le sous-préfet, dont le rôle consiste notamment à dresser le bilan de l'état des compétences municipales ainsi que celui des ressources humaines et économiques. Le Fonds Spécial d'Équipement et d'Intervention Intercommunale (FEICOM) constitue également un acteur majeur. Il s'agit d'une structure mise en place par l'État afin de soutenir le développement économique des communes à travers le financement des projets communaux, en réponse aux besoins des populations en matière de travaux et d'aménagements publics. Le FEICOM est placé sous la tutelle du Ministère de la Décentralisation et du Développement Local (MINDEVEL).

**Tableau 1 : Principaux services publics et infrastructures présents dans les communes du département de la Mvila**

Secteur	Infrastructure
Administration territoriale, décentralisation, sécurité et maintien de l'ordre	Sous-préfecture
	Commissariat et Brigade de gendarmerie
Agriculture et développement rural	Délégation d'arrondissement
Elevage, pêche et industrie animales	Centre zoologique
Forêts et faune	Poste de garde forestier
Affaire sociales	Centre social ;
Jeunesse et éducation civique	Centre de formation multifonctionnelle des jeunes CMPJ
Promotion de la femme et de la famille	Centre de formation Professionnelle de la femme et de la famille (CPF)
Santé	Hôpital de district et Centre de santé intègre
Enseignement secondaire	Lycée. Cetic. CES. SAR /SM
Education de base	Inspection d'arrondissement et Ecoles publiques
Poste et télécommunication	Campost. Camtel. Télécentre communautaire,
Eau et énergie	Agence CDE, Agence ENEO
Finances	Centre des impôts, Perception

*Source : enquête de terrain 2022*

Ce tableau montre que les communes du département de la Mvila sont dotées de représentations étatiques aussi bien dans le domaine social, à travers les délégations de la santé, de l'éducation et de la jeunesse, que dans le domaine économique, notamment par les délégations de l'agriculture, de l'élevage et des travaux publics. Ces différentes structures ont pour mission de sensibiliser les populations locales et de leur fournir les moyens nécessaires pour impulser leur propre développement. L'ensemble de ces actions s'effectue sous l'autorité du sous-préfet, dont le rôle principal est d'assurer le contrôle de légalité des actes posés par les communes.

Par ailleurs, le rôle de l'État ne se limite pas uniquement à la mise en place des institutions chargées de le représenter au niveau local. Il s'exerce également à travers

l'octroi de subventions financières. Il convient de souligner que ces institutions ne subventionnent pas la totalité des projets communaux, le niveau de financement dépendant de la nature du projet. Ainsi, pour les équipements ne générant pas de revenus, tels que la construction ou l'extension des hôtels de ville, la subvention accordée par le FEICOM s'élève aux deux tiers du coût du projet, tandis que le tiers restant est octroyé sous forme de prêt remboursable. En revanche, pour les projets à vocation économique générateurs de revenus communaux, tels que les gares routières et les marchés, la subvention représente un tiers du coût total, les deux tiers restants étant accordés sous forme de prêt remboursable. En ce qui concerne les infrastructures de base à caractère social, notamment la construction des écoles et l'électrification des zones rurales, le taux de subvention peut atteindre 90 %. C'est dans ces différentes situations que les communes ont davantage recours aux subventions mises à disposition par ces institutions.

### *2.1.2 La commune comme acteur central du développement économique et social local*

La commune constitue un acteur essentiel du développement, au même titre que l'État, le secteur privé et les autres partenaires locaux. Elle a pour mission d'assurer à l'ensemble des populations, sans discrimination, de meilleures conditions de vie. Son action s'inscrit dans le domaine de la planification à travers l'élaboration d'orientations locales, régionales et nationales. Elle doit également veiller à une redistribution équitable des fruits de la croissance à l'ensemble des couches sociales, tout en accordant une attention particulière à la protection des populations les plus vulnérables.

Pour atteindre ces objectifs, la commune, en tant qu'autorité locale, doit disposer de moyens d'intervention adéquats et suffisants. Elle doit, à cet effet, concevoir le développement de la population en fonction des priorités exprimées par celle-ci, notamment à travers les élites locales qui les représentent et portent leurs doléances au sein du conseil municipal. Ce dernier constitue l'organe chargé de débattre et de délibérer sur les différents problèmes auxquels est confrontée la population locale.

Les communes du département de la Mvila sont composées d'un maire, de deux adjoints et de vingt-cinq conseillers municipaux pour les communes de Biwong-Bané, Mengong et Mvangan, tandis que la commune d'Ebolowa II compte trente-cinq conseillers municipaux. Ces conseils municipaux constituent des organes clés de la gouvernance locale, car ils regroupent les représentants de la population appelés à débattre et à délibérer sur les problèmes économiques, sociaux et culturels rencontrés par la communauté, en vue de promouvoir son bien-être.

À ce titre, la commune informe et associe la population à toutes les questions ayant trait à leur cadre de vie et à leurs intérêts à court et moyen terme. Dans les différentes communes du département de la Mvila, comme dans l'ensemble des communes du

Cameroun, le développement des collectivités territoriales et l'épanouissement des populations reposent essentiellement sur deux rôles fondamentaux : d'une part, la mobilisation des ressources financières internes au sein des communes, et d'autre part, la collecte des ressources externes destinées à alimenter les recettes communales.

### ***2.1.2.1 Stratégies de mobilisation des ressources financières communales dans le cadre de la décentralisation***

Un mécanisme de mobilisation des revenus peut être défini, dans le présent contexte, comme l'ensemble des méthodes et stratégies mises en place par la commune afin de mobiliser et de collecter des ressources financières auprès des contribuables et de ses partenaires. À cet effet, les communes du département de la Mvila disposent de deux grandes catégories de ressources, à savoir les ressources internes et les ressources externes.

#### **❖ *Les Ressources Communales Internes***

Les communes du département de la Mvila appliquent, depuis janvier 2013, la nouvelle nomenclature budgétaire ainsi que le nouveau plan comptable sectoriel communal. Avant cette réforme, les budgets communaux étaient élaborés sur la base d'un agencement budgétaire datant de 1975. Cette méthode a été abandonnée en raison de ses nombreuses insuffisances et de son inadéquation avec les exigences d'une gestion financière moderne et performante.

Dans la perspective de leur développement, les communes s'appuient principalement sur leurs budgets communaux. Le budget communal constitue l'acte fondamental de la gestion municipale, dans la mesure où il détermine, pour chaque exercice budgétaire, l'ensemble des actions à entreprendre. Il revêt ainsi un double caractère : celui d'un acte de prévision et d'un acte d'autorisation.

Le fonctionnement d'une commune repose essentiellement sur son budget, lequel constitue un acte juridique prévoyant et autorisant les recettes et les dépenses. Le montant du budget varie d'une commune à une autre en fonction des besoins spécifiques et des capacités de mobilisation des ressources. Ainsi, le budget de la commune d'Ebolowa II est estimé à 2 949 971 419 francs CFA, tandis qu'il s'élève à 1 400 000 000 francs CFA pour les communes de Mvangan et de Biwong-Bané, et à 1 800 000 000 francs CFA pour la commune de Mengong. Le budget communal se structure autour de deux grandes rubriques, à savoir le fonctionnement et l'investissement.

#### ***Quelques impôts Communaux Des Communes***

Dans les communes, cette catégorie de ressources regroupe principalement les taxes, les droits de redevance et les impôts locaux. La fiscalité communale se compose d'un

ensemble diversifié de prélèvements, dont les principaux éléments sont présentés dans le tableau 2.

**Tableau 2: Principaux impôts et taxes perçus par les communes du département de la Mvila**

Impôts locaux	Apports	Bénéficiaire	Personnes concernées
Impôts libératoires	Contribution liée au paiement des activités à caractère lucratif	100% la commune	Toute personne exerçant une activité lucrative, à l'exception des professions libérales et des exploitants forestiers
Les licences	Contributions payées par les fabricants ou commerçants autorisés de débits de boissons alcoolisées ou non alcoolisées	10% Etat, 18% FEICOM, 72% commune	Toute personne physique ou morale exerçant dans la commune
Le timbre communal	Droits perçus pour l'enregistrement, la légalisation ou la certification de documents (copies d'actes, procurations, etc.)	100% Commune	Toute personne souhaitant authentifier un document ou initier un acte adressé à une autorité municipale
Droit de timbre automobile	Taxe perçue pour l'utilisation des véhicules automobiles, engins et motos	90% feicom 10% état	Propriétaires et utilisateurs de véhicules, engins ou motos
Taxe foncière sur les propriétés immobilières	Taxe payée par les propriétaires de terrains bâtis ou non bâtis situés en zone urbaine	10% Etat, 18% FEICOM, 72% commune	Propriétaires avec ou sans titre foncier ou détenteurs de droits de propriété de fait
Redevance forestière	Frais payés pour l'exploitation des forêts communales en concession ou en vente de coupe	50% Etat (part budgétaire) 22,5% Feicom 22,5% commune	Exploitant de (vente, coupe ou concession)

*Source : POS des communes et adapté par Fono pascale, enquête de terrain 2023*

Le tableau 2 met en évidence la diversité des impôts dont disposent les communes de la zone d'étude. Au-delà de ces impôts, les communes du département perçoivent également des produits émis et recouvrés directement par elles-mêmes. Ces différentes taxes sont votées par le conseil municipal, organe chargé notamment de l'adoption du budget communal annuel. Compte tenu de leur nombre relativement élevé, ces produits fiscaux sont présentés dans le tableau 3 ci-dessus.

**Tableau 3 : Produits des taxes communales et catégories de contribuables dans le département de la Mvila**

Taxes communal	Apports	Personnes concernées
Taxe d'hygiène et salubrité	Taxe payée par toute personne ayant un bâtiment à usage commerciale et des personnes vendant des denrées alimentaires en cas d'infraction d'hygiène constatée lors d'un control communal	Toute personne vendant les denrées alimentaires et ceux ayant des bâtiments à usage commercial
Droit place sur le marché	Droit perçus afin d'avoir une place dans le marché	Toute personne exerçant dans le marché
Taxe de stationnement	Taxe perçus du fait de l'exercice du transport en commun	Propriétaire des véhicules de transports
Taxe sur le développement	Taxe payée pour des services de bases et des prestations rendues à la population	Personnes payant les patentes, impôts libératoire salariés d secteurs public et privé
Taxe sur le permit de bâtir ou d'implanter	Taxe payée pour la construction d'une maison dans le chef-lieu de la commune	Propriétaire de l'édifice à construire détenteur d'un titre foncier ou pas
Taxe de spectacle	Payée pour pouvoir organiser des réjouissances à but lucratif dans tout la CTD	Toute personne ou organisateur de réjouissance à but lucratif
Taxe sur le transport des produits de carrières	Payée pour toute exploitation des véhicules autres que ceux de l'exploitant afin l'évacuation des produits de carrière situé dans la CTD	Toute personne utilisant des véhicules pour le transport des produits des carrières

Source : enquête sur le terrain 2023

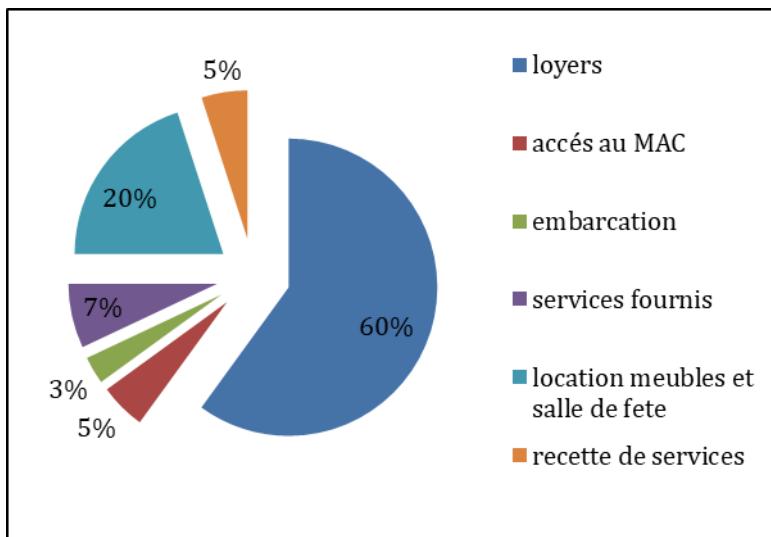
Il s'agit ici des produits émis et recouvrés directement par les communes elles-mêmes. Ces taxes sont votées par le conseil municipal, organe chargé notamment de l'adoption du budget communal annuel. Compte tenu de leur diversité et de leur nombre relativement élevé, ces produits fiscaux sont présentés dans le tableau ci-dessus, qui retrace les différentes catégories de produits des communes du département de la Mvila.

❖ *Contribution des produits d'exploitation et des services communaux aux recettes locales*

Les produits issus de l'exploitation du domaine et des services communaux constituent une source de financement non négligeable pour les communes du département. Leur contribution vient renforcer les recettes locales et soutenir les actions de développement communal. La figure ci-dessous met en évidence la part

relative des produits d'exploitation et des autres produits dans l'ensemble des recettes communales du département sur la période 2010–2019.

**Figure 2: Répartition des produits d'exploitation du domaine et des services dans les recettes communales du département de la Mvila (2010–2019)**



Source : enquête sur le terrain 2023

Les communes du département de la Mvila disposent d'une capacité relativement élevée de mobilisation des produits issus de l'exploitation du domaine et des services communaux. Cette situation est mise en évidence par la figure ci-dessus, qui montre que les loyers des immeubles communaux représentent à eux seuls environ 60 % des recettes d'exploitation, en particulier dans les zones urbaines des différentes communes. Cette catégorie constitue ainsi plus de la moitié des entrées liées aux produits d'exploitation communaux.

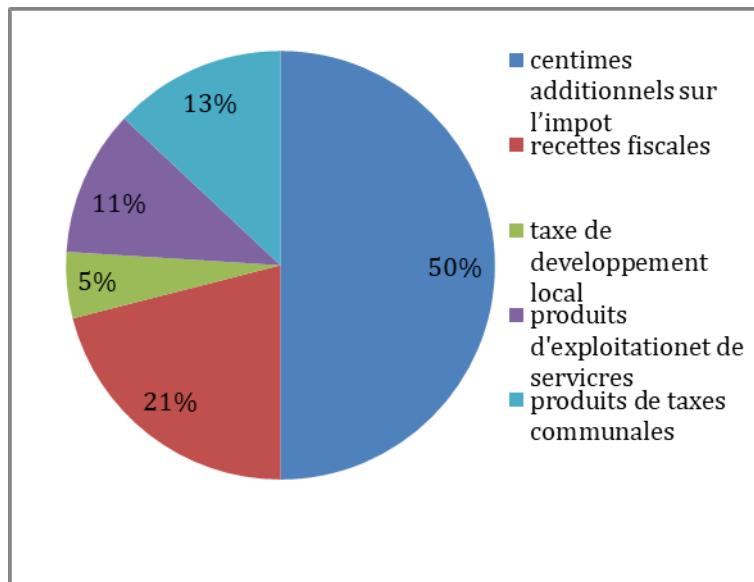
Par ailleurs, les communes perçoivent d'autres produits d'exploitation dont les contributions, bien que plus modestes, demeurent significatives. Il s'agit notamment des droits d'embarcation (3 %), de l'accès au marché à bétail (MAC) (5 %), des recettes de services (3 %), de la location des salles des fêtes et du mobilier communal (20 %), ainsi que des autres services (7 %). L'ensemble de ces produits d'exploitation contribue de manière substantielle au financement des actions de développement local et au fonctionnement des collectivités communales.

#### **2.1.2.2 Poids et rôle des ressources internes dans la structuration des budgets communaux du département de la Mvila**

Cette rubrique vise à analyser la contribution des ressources internes, notamment celles issues du fonctionnement, dans les recettes budgétaires des communes du département de la Mvila. Une telle analyse permet de mieux appréhender le poids réel des ressources propres dans le financement communal, tout en mettant en

évidence les contraintes et les obstacles susceptibles de freiner le recouvrement optimal des ressources locales.

**Figure 3 : Évolution de la contribution des ressources propres des communes aux recettes budgétaires du département de la Mvila (2010-2019)**



Source : enquête sur le terrain juin 2022

Les ressources de fonctionnement des communes du département de la Mvila montrent que la majorité des recettes, soit 50 %, provient des Centimes Additionnels Communaux (CAC), tandis que 21 % sont issus des recettes fiscales. Les produits de l'exploitation du domaine et des services communaux représentent 11 %, les taxes 13 %, et les recettes affectées au développement local, assimilées aux autres ressources internes, environ 5 %.

Cette répartition met clairement en évidence le poids prépondérant des CAC, essentiellement transférés par le FEICOM, et des recettes fiscales, qui représentent ensemble 71 % de l'ensemble des recettes communales. Cette situation témoigne du caractère diversifié et multiforme des ressources de fonctionnement des communes, lesquelles contribuent de manière significative au financement des actions locales. Toutefois, malgré leur importance, ces ressources internes ne constituent pas les seules sources de financement dont disposent les communes pour assurer leur fonctionnement et impulser le développement économique au sein des collectivités territoriales décentralisées.

## **2.2 Rôle des ressources externes dans le financement de l'investissement communal**

À l'instar de nombreuses communes du pays, celles du département de la Mvila, bien qu'elles disposent de ressources internes propres, bénéficient également de ressources externes venant compléter leur capacité financière. Ces ressources,

généralement qualifiées de **recettes d'investissement**, jouent un rôle déterminant dans la mise en œuvre des projets structurants et des équipements collectifs.

### **2.2.1 Structure et composantes du financement de l'investissement communal Le Budget D'investissement Des Communes Du Département De La Mvila**

Le budget d'investissement regroupe les dépenses relatives au remboursement de la dette et aux équipements de la collectivité, notamment les travaux en cours et les opérations réalisées pour le compte de tiers. Il est alimenté par des recettes provenant principalement des emprunts, des dotations et des subventions de l'État. On y retrouve également une catégorie particulière de ressources, à savoir l'**autofinancement**, qui correspond au solde excédentaire dégagé par la section de fonctionnement.

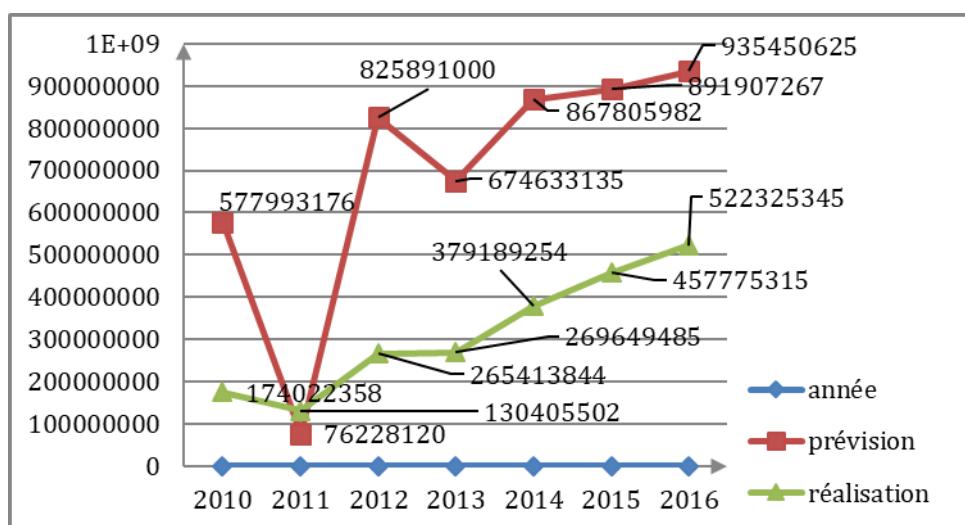
### **2.2.2 Contribution des partenariats public-privé au développement communal**

Grâce à l'évolution du cadre législatif favorisant les partenariats entre les collectivités territoriales et les acteurs privés, les communes ont pu développer des relations de collaboration avec des entrepreneurs privés. Ces accords permettent l'intégration du secteur privé dans la réalisation des actions de développement communal, contribuant ainsi au financement et à la mise en œuvre de certains projets locaux.

### **2.2.3 Dynamique des recettes budgétaires communales sur la période 2012-2019**

Cette section vise à analyser l'évolution du budget annuel des communes du département de la Mvila, en intégrant à la fois les ressources d'investissement et les dépenses d'équipement sur la période allant de 2012 à 2019.

**Figure 4: Évolution globale des recettes budgétaires des communes du département de la Mvila (2012-2019)**



Source : Fono pascale ; enquête de terrain 2023

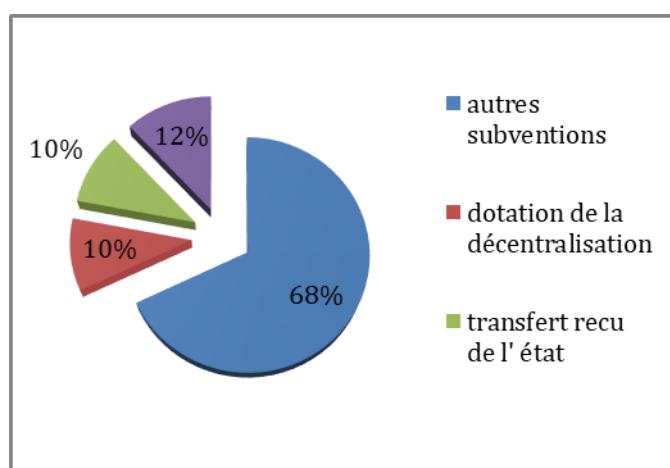
La recette globale du budget des communes du département de la Mvila entre 2012 et 2019 connaît une évolution globalement haussière, en adéquation avec les prévisions budgétaires. En 2012, le taux de réalisation s'établissait à 32,11 %, avant de connaître une baisse significative pour atteindre 19,11 %, soit une diminution d'environ 20 %. À partir de cette période, une dynamique progressive d'amélioration s'observe entre 2012 et 2016, avec une augmentation annuelle oscillant entre 4 % et 6 %.

Ainsi, en 2016, le taux de réalisation budgétaire atteint 52,32 %, pour culminer à 55,75 % en 2019. Cette progression des recettes, notamment des Centimes Additionnels Communaux (CAC), s'explique en grande partie par l'amélioration des rendements financiers transférés par le FEICOM aux collectivités territoriales décentralisées. Elle est également liée à la création d'un ministère spécifiquement chargé des collectivités territoriales décentralisées, dont l'action vise un accompagnement permanent des communes afin de favoriser un développement plus harmonieux et structuré.

#### **2.2.4 Poids des financements externes dans le fonctionnement et l'investissement communal**

Les communes du département de la Mvila disposent de plusieurs sources de financement, chacune jouant un rôle spécifique dans le fonctionnement des mairies. La contribution de ces différentes ressources est essentielle à la mise en œuvre des actions de développement communal. La figure ci-dessous présente la répartition des ressources externes dans les recettes des communes du département.

**Figure 5 : Répartition des ressources externes dans les recettes des communes du département de la Mvila**



Source : Fono pascale, enquête de terrain 2023

L'analyse de cette figure montre que la dotation de la décentralisation représente 10 % des ressources externes, tandis que les transferts de l'État contribuent également à hauteur de 10 %. Ces transferts constituent l'apport direct de l'État dans le cadre de

la mise en œuvre de la décentralisation, notamment à travers les différents ministères sectoriels.

Les autres subventions, principalement issues d'institutions telles que le FEICOM et le Programme National de Développement Participatif (PNDP), représentent la part la plus importante, soit 68 % des ressources externes. À cela s'ajoute la contribution des organismes internationaux, qui s'élève à 12 %, résultant des partenariats établis entre les communes et leurs partenaires techniques et financiers dans le cadre d'accords de coopération.

### ***2.3 Rôle des acteurs locaux dans la mise en place des infrastructures économiques***

Sur le plan économique, la décentralisation a favorisé l'intervention d'une multiplicité d'acteurs dans le développement local des communes du département de la Mvila. La contribution de ces acteurs dans la mise en œuvre des politiques économiques locales est significative, au regard des réalisations observées. Ces interventions ont permis la mise en place et l'amélioration progressive des infrastructures économiques, tant dans le temps que dans l'espace, contribuant ainsi à l'amélioration des conditions de vie des populations locales.

#### ***2.3.1 Interventions communales dans la structuration des équipements économiques***

Les communes du département de la Mvila, dans le but de stimuler le développement économique local et de favoriser l'épanouissement des populations, ont entrepris diverses réalisations dans plusieurs secteurs.

##### ***2.3.1.1 Les marchés comme leviers du développement économique local***

La majorité des marchés mis en place dans les communes du département de la Mvila visent à satisfaire les besoins des populations en produits de consommation. Il s'agit principalement de marchés périodiques implantés dans les différents villages, complétés par des marchés permanents dans les centres urbains.

###### **❖ *Dans la commune d'Ebolowa***

Dans la commune d'Ebolowa II, on distingue deux types de marchés. Les marchés périodiques, localisés en zone rurale, sont notamment observés à Bityili, Mekalat-Beyen et Biyeyem. Ces marchés sont généralement constitués de hangars rudimentaires, voire d'espaces de vente à même le sol, où les populations exposent leurs marchandises.

**Photo 1: Hangar de marché en zone rurale dans la commune d'Ebolowa II**



*Source : cliché Fono mars 2022*

En zone urbaine, dans le souci de rapprocher les populations des espaces commerciaux, la commune d'Ebolowa II a procédé à la construction d'un nouveau marché à Oyenga, comprenant un grand hangar et environ une cinquantaine de boutiques. Par ailleurs, des boutiques ont été construites et l'espace du marché de Nko'ovos a été agrandi afin d'accroître les recettes communales à travers la perception des taxes et impôts des commerçants.

❖ *Dans la commune de Biwong-Bané*

La commune de Biwong-Bané dispose également de marchés périodiques en zones rurales, dont les jours de fonctionnement varient selon les localités. En zone urbaine, elle possède un marché permanent composé de quelques boutiques dispersées dans le centre urbain.

Dans le but d'améliorer les conditions de vie des populations et de réduire les déplacements vers d'autres localités pour l'approvisionnement en produits de première nécessité, la mairie a entrepris la construction d'un nouveau marché permanent à Ngoazip I. Ce marché est constitué de deux grands hangars et d'environ quinze boutiques. En comparaison, le marché du chef-lieu de l'arrondissement de Biwong-Bané ne dispose que d'un seul hangar et de quelques boutiques construites en matériaux provisoires (planches et tôles), disposées de part et d'autre de la route. Dans la même dynamique, la mairie a également construit un hangar dans le marché de Melangue I.

### Planche 1 : Marchés construits par la mairie de Biwong-Bane

*Photo 2: marché de Ngoazip*



Source : Fono pascale avril 2023

*Photo 3: hangar tenant lieu de marché à Melangue 1*



Source : Fono pascale avril 2023

#### ❖ *Structuration des marchés locaux dans la commune de Mengong*

La commune de Mengong, à l'instar de plusieurs communes du département de la Mvila, est caractérisée par la présence de nombreuses boutiques anciennes, majoritairement construites en matériaux provisoires tels que les planches et les tôles. Ces installations sont généralement situées le long des axes routiers, notamment l'ancienne route reliant les communes aux grandes villes de la région et aux autres départements.

Avec l'évolution des centres urbains et l'augmentation des besoins de consommation des populations, la commune s'est progressivement dotée de deux types de marchés à savoir des marchés permanents, implantés le long des grands axes et dans les centres attractifs, et des marchés périodiques, localisés dans les différents villages de la commune.

#### ❖ *Structuration des marchés communaux et amélioration de l'approvisionnement local*

À l'instar de la majorité des communes du département de la Mvila, la commune de Mvangan, dans le souci d'améliorer l'approvisionnement des populations en produits vivriers et manufacturés, s'est dotée d'un complexe commercial en zone urbaine. Celui-ci est constitué d'environ 10 à 15 boutiques, de toilettes publiques et de deux hangars, formant ainsi le marché permanent de la ville de Mvangan.

Dans une dynamique de développement équilibré de ses localités, la commune a poursuivi la construction de marchés dans les zones rurales, notamment à travers la

dotation de certains villages en hangars communautaires, à l'instar du village Ekowong, qui bénéficie désormais d'un hangar commercial destiné à soutenir les activités économiques locales.

**Planche 2 : Complexe commercial et hangar communautaire de la commune de Mvangan**

**Photo 4: Marché de Mvangan, vue latérale**



Source : cliché Fono mars 2022

**Photo 5: Marché de Mvangan, vue frontale**



Source : cliché Fono mars 2022

**2.3.1.2 Aménagement des infrastructures routières comme facteur de désenclavement communal**

Face à l'enclavement des zones rurales et dans le but d'améliorer les conditions de vie des populations, les autorités municipales ont procédé à l'aménagement des routes aussi bien en zone urbaine qu'en zone rurale. Ces interventions visent à faciliter la mobilité des populations, l'écoulement des produits agricoles, halieutiques et issus de la chasse, ainsi que l'accès aux services administratifs et sociaux.

Dans les années 1980, le réseau routier du département de la Mvila se composait essentiellement de trois types de voies : les routes reliant les centres urbains, les pistes automobiles desservant l'intérieur des communes, et les pistes piétonnes. Bien que présentes, ces infrastructures restaient peu denses et insuffisamment aménagées.

❖ *Renforcement du réseau routier urbain et rural pour améliorer la mobilité*

La commune d'Ebolowa II s'est dotée d'un nombre important d'infrastructures de communication permettant de desservir une grande partie de son territoire. En zone urbaine, l'aménagement du réseau routier s'est intensifié à partir de 2011, avec l'organisation du Comice agropastoral, qui a favorisé le bitumage de plusieurs axes et quartiers tels que Angalé, Bilon et Elat, contribuant ainsi à la fluidité des déplacements.

En zone rurale, la commune procède régulièrement au reprofilage des routes, notamment en saison sèche, afin de faciliter la circulation des personnes et des biens entre les villages et le centre urbain, ainsi que le cantonnage des axes routiers.

**Planche 3 : Travaux routiers réalisés dans la commune de Mengong**

**Photo 6 : Ancienne route agricole Mengong-Mboabang**



Source : cliché Fono pascale mars 2023

**Photo 7: Ouverture de la route agricole Mengong-Mboabang**



Source : cliché Fono pascale mars 2023

**❖ Amélioration progressive des voies de communication dans un contexte d'enclavement Dans La Commune De Biwong-Bane**

La commune de Biwong-Bané demeure fortement enclavée, en particulier en saison pluvieuse, rendant les déplacements des personnes et des biens difficiles. Toutefois, des efforts notables sont déployés par la municipalité pour améliorer les conditions de circulation, notamment à travers le reprofilage des routes, l'apport de latérite et le cantonnage, afin de réduire les risques d'accidents et faciliter l'accès aux localités rurales.

**Photo 8: Route de Biwong -bane en saison pluvieuse**



Source : cliché, Fono avril 2022

❖ *Entretien et modernisation du réseau routier communal*

Les routes de la commune de Mvangan sont fortement sollicitées par les populations utilisant divers moyens de déplacement (marche à pied, véhicules, motos). Cette forte mobilité a conduit la commune à entreprendre des travaux d'entretien routier, notamment le cantonnage, le reprofilage, l'ouverture de pistes agricoles, ainsi que le bitumage de certains axes, avec l'appui de l'État.

**Planche 4 : Routes communales entretenues dans la commune de Mvangan**

<p><b>Photo 9: Route Mvangan-Ebolowa II avant travaux (saison pluvieuse)</b></p>  <p>Source : cliché Fono pascale, juin 2022</p>	<p><b>Photo 10: Route Mvangan-Ebolowa II après travaux (saison sèche)</b></p>  <p>Source : cliché Fono pascale, mars 2023</p>
<p><i>La photo 9 illustre l'un des axes routiers de la commune de Mvangan, reliant cette dernière à la commune d'Ebolowa II. Cet axe se trouve dans un état de forte dégradation, principalement due à l'action de l'érosion fluviale en saison des pluies. Cette dégradation se traduit par la formation de nombreux nids-de-poule, rendant la circulation difficile tant pour les véhicules que pour les populations. Elle entrave ainsi l'accessibilité vers les autres localités et renchérit considérablement le ravitaillement en produits vivriers à destination de la zone urbaine et de la ville d'Ebolowa. En revanche, la photo 10 présente ce même tronçon après des travaux de profilage réalisés par la commune, ayant permis d'améliorer sensiblement son état et de faciliter les déplacements.</i></p>	

Les aménagements routiers réalisés par les communes du département de la Mvila témoignent de leur engagement en faveur du bien-être des populations et du désenclavement territorial. Ces interventions sont synthétisées dans le tableau ci-dessous.

**Tableau 4 : Synthèse des routes construites, profilées ou ouvertes dans les communes du département de la Mvila**

Communes	Types d'infrastructures	Localisation	Année de réalisation	Coût en FCFA
Ebolowa 2 <sup>e</sup>	Reprofilage	Ebae-Meyos	2017-2018	7 000 000
	Bitumage	Angale	2017-2018	36000 000
	Reprofilage	Mekalat -biyen	2017-2018	7 000 000
	Bitumage	Nkoladom	2017-2018	26 000 000
biwong -Bane	Ouverture route agricole	Ngaozip-Ebong Ayissi	2015-2016	25 00 000
	Bitumage	Mebae-Melangue 1 Biwong-Bane	2015-2016	225 000 000
	Reprofilage	Obang 2-Ngoa Ekelle	2017-2018	30 000 000
	Reprofilage	Biwong-Bane-Ebemewomen	2017-2018	7 000 000
	Reprofilage	Ndjom-Akie	2017-2018	9 000 000
Mengong	Bitumage	Mengong- Nkolbityie	2019-2020	20 000 000
	Ouverture route agricole	Mengong-Mboabang	2019-2020	25 000 000
	Bitumage	Mengong-Mengong village	2018-2019	30 000 000
	Reprofilage	Emanemvam	2019-2020	7 000 000
Mvangan	Bitumage	Ekowong 2	2015 -2016	35 000 000
	Reprofilage	Olombo	2018 -2019	9 000 000
	Reprofilage	Mebemenko	2015 -2016	7 000 000

Source : Plan communal des Mairies, adaptée par Fono pascale 2022

### **2.3.2 Interventions de l'État dans la structuration des infrastructures économiques**

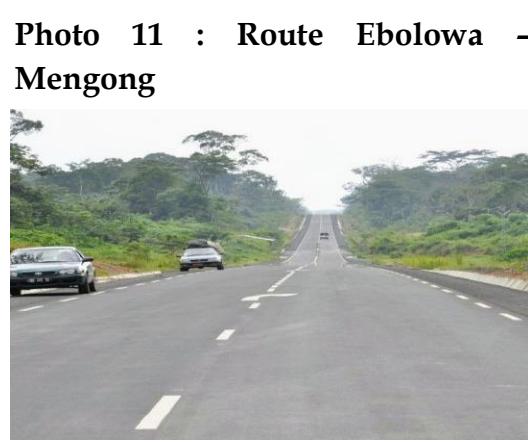
Pour assurer une bonne marche de la décentralisation, l'Etat à travers ces institutions va entraîner le développement économique des communes. Dans plusieurs domaines

#### **❖ *Rôle de l'État dans la modernisation du réseau routier départemental***

Dans le département de la Mvila, on observe une dynamique de mise en place et de réorganisation des voies de communication, soutenue par une nouvelle nomenclature des infrastructures routières. Le département se trouve ainsi doté de plusieurs catégories de routes, notamment une route nationale reliant la capitale politique à la ville d'Ebolowa, chef-lieu du département, via la commune de Mengong (réalisée en 1991), puis prolongée vers les zones frontalières afin de relier le Cameroun à ses pays voisins, notamment le Gabon et la Guinée équatoriale. Des routes départementales ont également été aménagées pour relier les différents départements, ainsi que des routes destinées à desservir les communes.

À travers le Ministère des Travaux Publics (MINTP), l'État a renforcé la viabilisation du réseau routier par la construction et la réhabilitation de plusieurs axes, à l'exemple de la route Ebolowa-Mengong, réalisée en 1991 et refaite en 2019-2020 en raison de son état de dégradation. Cet axe assure la liaison entre Yaoundé et le chef-lieu du département de la Mvila, tout en facilitant les déplacements entre la commune de Mengong et celle d'Ebolowa II. Dans la même dynamique, l'État a engagé la construction de la route Sangméléma-Mengong, infrastructure structurante d'environ 112 km, reliant deux départements : le Dja-et-Lobo et la Mvila.

#### **Planche 5 : Routes construites ou réhabilitées par l'État dans le département de la Mvila**



Source : cliché Fono pascale, 2023



Source : cliché Fono pascale, 2023

On note également des travaux de bitumage de routes rurales, notamment l'aménagement du tronçon Ebolowa-Ngoazip (commune de Biwong-Bané) via Ngallan (environ 5 km), ainsi que le tronçon Bilon-Ekombité (commune d'Ebolowa

II). La mise en service de ces infrastructures au bénéfice des populations locales s'est accompagnée de la construction de ponts, de l'aménagement de caniveaux et de la création d'exutoires, contribuant à la maîtrise de plusieurs points critiques qui affectaient la circulation. Dès lors, les populations des différentes communes du département peuvent circuler plus aisément d'une zone à une autre. Cette dynamique renforce l'armature routière du département, qui comprend notamment la route nationale reliant Yaoundé aux frontières gabonaise et équato-guinéenne, ainsi que des routes départementales structurantes telles que Ebolowa-Sangmélima (via Mengong) et Ebolowa-Ambam (via Ebolowa II). L'évolution de cette structuration est présentée dans le tableau 4.

**Tableau 4 : Évolution du réseau routier par catégorie (en km) dans le département de la Mvila (2015-2018)**

Type de routes	Année	2015	2016	2017	2018
Régionale	Bitumée	6	35	59	65
	Terre	35	254	1168	1587
	Total	41	289	1227	1652
Départementale	Bitumée	70	128	140	170
	Terre	124	180	195	210
	Total	194	308	335	380
Communale	Bitumée	70	79	83	90,5
	Terre	8147	8125	8125	8417
	Total	8 217	8204	8208	8507,5

Source : DRTP-SU

❖ *Soutien de l'État aux infrastructures hôtelières et touristiques*

Dans le cadre de l'accompagnement des collectivités territoriales décentralisées, l'État du Cameroun a également favorisé la mise en place de certaines infrastructures à vocation économique, notamment dans le secteur hôtelier. Dans le département de la Mvila, et plus particulièrement à la suite de l'organisation du comice agropastoral de 2011, l'État a fait construire dans la commune d'Ebolowa II un hôtel classé trois étoiles, répondant à des standards internationaux, connu sous l'appellation « Bengo Hôtel ».

**Planche 6 : Hôtel Bengo dans la commune d'Ebolowa II**

Photo 13 : Bengo Hôtel, vue frontale	Photo 14 : Bengo Hôtel, vue latérale
 <p data-bbox="282 853 695 896">Source : cliché Fono pascale, 2023</p>	 <p data-bbox="813 808 1219 842">Source : cliché Fono pascale, 2023</p>

Cet hôtel constitue une infrastructure majeure pour la région du Sud et le département de la Mvila. Il comprend notamment 92 chambres, 5 suites junior, 2 suites présidentielles, 2 restaurants, une salle de sport équipée, 2 piscines, ainsi que 5 salles de réunion pouvant servir de salles de fêtes, d'une capacité estimée entre 200 et 250 places, en plus d'un terrain de tennis et d'autres services annexes.

### ***2.3.3 Investissements des élites et diversification des dynamiques économiques locales***

À l'instar des autres acteurs, les élites contribuent également au développement économique local, notamment à travers la création d'infrastructures et d'équipements favorisant l'attractivité des communes. C'est le cas du site écotouristique de Nkoladom, dont l'essor est associé à l'action de Jacques Fame Ndongo, ministre de l'Enseignement supérieur. Ce site constitue un espace attractif, marquant et apprécié des visiteurs.

**Planche 7 : Site écotouristique de Nkoladom (commune d'Ebolowa II)**

<p><b>Photo 15 : Site de Nkoladom, vue arrière</b></p>  <p>Source : cliché Fono pascale, 2023</p>	<p><b>Photo 16 : Boukarou servant de chambre</b></p>  <p>Source : cliché Fono pascale, 2023</p>
<p><b>Photo 17 : Chambres du site</b></p>  <p>Source : cliché Fono pascale, 2023</p>	<p><b>Photo 18 : Rochers emblématiques du site</b></p>  <p>Source : cliché Fono pascale, 2023</p>

L'observation de ces images met en évidence un cadre naturel calme, susceptible de favoriser l'accueil de touristes et de visiteurs. Au-delà de ce site, les élites du département contribuent également au développement économique à travers la mise en place d'infrastructures hôtelières, à l'instar de l'hôtel Florencia, porté par certaines figures locales telles qu'un général ou encore le contre-amiral Medoua.

### **3. Discussion**

L'analyse des résultats montre que la décentralisation mise en place par l'État camerounais à partir de 1996 constitue un processus encore en construction, mais qui apparaît déjà comme un levier significatif d'amélioration des conditions de vie des populations locales et de redynamisation des communes. Avant cette réforme, l'État jouait un rôle fortement centralisé dans l'impulsion du développement, concevant et mettant en œuvre des politiques publiques et des projets souvent peu adaptés aux réalités locales. Les infrastructures et technologies transférées vers les territoires se

révélaient, dans de nombreux cas, inappropriées aux besoins spécifiques des populations, limitant leur appropriation et leur efficacité.

Cette situation explique l'émergence progressive de la notion d'acteur local, marquant un tournant vers une prise en charge du développement à l'échelle territoriale. Le terme *local* renvoie à un espace géographiquement limité, investi et façonné par des acteurs humains capables d'y intervenir et d'y agir. À ce propos, Badiane (2005, p. 83) souligne que le « local » renvoie avant tout à un lieu, tandis que Veltz (2002, p. 41) montre que la dynamique de la mondialisation repose sur des territoires capables de servir de socles au développement. Dans cette perspective, le local devient un instrument de rupture avec les modèles de planification descendante, caractérisés par des projets imposés « du haut vers le bas » (Lévesque, 2004, p. 10).

Au Cameroun, le local s'incarne principalement à travers les collectivités territoriales décentralisées, en particulier les communes. Dans le cadre du développement local, celles-ci deviennent les principaux espaces d'initiative et d'action. L'expression *acteur local* désigne alors toute personne ou institution vivant dans un territoire donné et dont les actions sont susceptibles d'avoir un impact direct ou indirect sur ce territoire et sur les populations qui y résident. Toutefois, les acteurs du développement local se caractérisent par une forte hétérogénéité. Cornu (2010, p. 24) distingue ainsi les acteurs civils, politiques, institutionnels et économiques, ces derniers regroupant à la fois les opérateurs privés locaux et les bailleurs de fonds impliqués dans le financement des initiatives de développement.

Les expériences antérieures ont montré que de nombreux projets économiques initiés sans réelle prise en compte des besoins des populations locales se sont révélés peu fonctionnels, voire inefficaces. Ces projets ont souvent souffert d'une faible fréquentation ou d'une sous-utilisation des infrastructures mises en place. Ouédraogo (1992, p. 201) qualifie ces réalisations d'« éléphants blancs » ou de « cathédrales dans le désert ». Plusieurs exemples au Cameroun illustrent ces échecs, notamment la Société de Conserverie Agricole du Noun ou la SODEBLE. À cela s'ajoute la crise économique des années 1980-1990, qui a fragilisé la capacité de l'État à jouer seul son rôle de développeur, conduisant à l'adoption progressive de la décentralisation comme alternative de développement.

Cette lecture est en cohérence avec les travaux de Mediebou Chindji et al. (2024), qui montrent que la décentralisation au Cameroun s'est imposée comme une réponse institutionnelle aux limites structurelles du modèle centralisé de développement. Selon ces auteurs, l'un des apports majeurs de la décentralisation réside dans la reterritorialisation de l'action publique, permettant aux collectivités territoriales décentralisées de devenir des espaces de décision, de planification et

d'expérimentation du développement local. Toutefois, ils soulignent que cette dynamique demeure inachevée, en raison de contraintes persistantes liées à la mobilisation des ressources, à la gouvernance locale et à la dépendance financière des communes vis-à-vis de l'État.

Dans cette logique, la décentralisation repose sur un modèle de développement dit « par le bas », pensé et mis en œuvre par les populations locales pour répondre à leurs propres besoins. L'État transfère alors des compétences, des ressources financières et un savoir-faire technique aux collectivités territoriales décentralisées, qui deviennent progressivement les moteurs du développement local. Dans le département de la Mvila, cette dynamique s'est traduite par la mise en place d'infrastructures économiques mieux adaptées aux réalités locales, notamment les routes, les marchés et les équipements de base, contribuant à l'amélioration des conditions de vie et à l'épanouissement des populations.

Le développement économique se manifeste par des transformations positives d'un espace ou d'une population, traduisant une amélioration des conditions de vie et un enrichissement collectif (Bonnal, 1995, p. 14). Il repose sur la mobilisation des ressources financières, l'adoption de techniques appropriées et la mise en œuvre de politiques de développement cohérentes. Selon Simard (2008, p. 150), la croissance économique, l'ouverture des marchés et la valorisation des performances macroéconomiques contribuent à l'amélioration des conditions de vie des populations. Par ailleurs, Galibaka et al. (2014, p. 32) soulignent que les infrastructures économiques renforcent la compétitivité des territoires en facilitant les échanges, en réduisant les coûts de transport et en stimulant les investissements productifs.

Des études menées en Côte d'Ivoire (Ministère des Infrastructures, 2014) montrent également que les infrastructures économiques favorisent l'intégration régionale et sous-régionale, tout en renforçant l'insertion des territoires dans les dynamiques de mondialisation. De son côté, la Banque Européenne d'Investissement (1998) met en évidence le rôle structurant des infrastructures de transport dans la création d'emplois, la réduction des accidents de circulation, l'amélioration de la sécurité routière et la reconfiguration spatiale des territoires grâce à une meilleure accessibilité.

Ainsi, à la lumière des résultats obtenus dans le département de la Mvila et des analyses de Mediebou Chindji et al. (2024), la décentralisation apparaît comme un levier pertinent du développement économique local. Toutefois, son efficacité demeure conditionnée par un renforcement effectif des capacités institutionnelles et financières des communes, une meilleure mobilisation des ressources endogènes et une gouvernance locale plus inclusive, coordonnée et participative.

## Conclusion

Dans la perspective d'améliorer les conditions de vie des populations, les communes du département de la Mvila, en collaboration avec les différents acteurs intervenant sur leur territoire, ont mis en place une diversité d'infrastructures économiques. Cette étude avait pour objectif d'analyser les rôles des acteurs impliqués dans la décentralisation et leurs actions concrètes en faveur du développement économique local. Les enquêtes de terrain, les entretiens réalisés auprès des personnes ressources, les observations directes et l'exploitation documentaire ont permis de mettre en évidence l'apport significatif de la décentralisation instaurée par l'État camerounais en 1996 dans le développement des infrastructures économiques des collectivités territoriales du département de la Mvila. Ce processus a favorisé l'implication de multiples acteurs, notamment l'État et les communes, ainsi qu'une prise de conscience collective autour des enjeux du développement local. Dans ce cadre, le développement économique des communes de la Mvila repose principalement sur l'action complémentaire de deux acteurs majeurs. D'une part, l'État, qui transfère des compétences et des ressources financières aux collectivités territoriales afin de leur permettre de concevoir et de mettre en œuvre leurs propres projets de développement. D'autre part, les communes, qui s'investissent activement dans la réalisation d'infrastructures économiques telles que les routes et les marchés, facilitant ainsi les échanges de biens et de services et contribuant à l'épanouissement des populations locales. Ainsi, la décentralisation apparaît comme un levier essentiel du développement économique local, à condition qu'elle s'accompagne d'un renforcement des capacités des acteurs locaux, d'une mobilisation efficace des ressources et d'une gouvernance territoriale inclusive et participative.

## Références bibliographiques

- Badiane Seynabou Dione, 2006, *Les pratiques culturelles et la gestion des ressources forestières en Basse Casamance : l'exemple des Diola d'Youssouf*, Mémoire de DEA en Géographie, Département de Géographie, Université Gaston Berger de Saint-Louis (Sénégal), 83 p.
- Banque Européenne d'Investissement (BEI), 1998, *Les infrastructures de transport et leur financement*, Luxembourg : BEI, 79 p.
- Bonnal Jacques, 1995, *Dynamiques paysannes et développement local*, Paris : L'Harmattan, 256 p.
- Cornu Jean, 2010, *Les acteurs du développement local : typologie et dynamiques*, Paris : L'Harmattan, 214 p.
- Djampou Serges, 2023, *Décentralisation et développement local au Cameroun*, Revue *Hybrides*, vol. 1, n°2, 50 p.

Foutem, Thierry Martin, 2020, *L'État camerounais aurait-il peur de la décentralisation ? Analyse des pesanteurs aménagées par l'État depuis 1996 pour freiner une décentralisation effective (1996-2020)*, Éditions Universitaires Européennes (EUE), 72 p.

Galibaka, Komlan Kouadio Aimé & Yao, Sosthène, 2014, *Infrastructures économiques et compétitivité locale en Afrique de l'Ouest*, Abidjan : Presses Universitaires de l'Université Félix Houphouët-Boigny, 143 p.

Lévesque Benoît, 2004, *Les enjeux de la démocratie et du développement dans les sociétés du Nord*, in A. S. Fall, L. Favreau & G. Larose (dir.), *Le Sud... et le Nord dans la mondialisation. Le renouvellement des modèles de développement*, pp. 97-131, Québec : Presses de l'Université du Québec ; Paris : Karthala, 35 p.

Mediebou C., Ngo Ngoa, G., & Ndam I., 2024, *Décentralisation à l'ère du développement local au Cameroun : enjeux, stratégies de mobilisation des ressources et impacts socio-économiques*, in *Décentralisation et gouvernance territoriale en Afrique (ouvrage collectif)*, Éditions Francophones Universitaires d'Afrique, septembre 2024, pp. 344-363.

Ministère des Infrastructures (Côte d'Ivoire), 2014, *Rapport sur l'état des infrastructures en Côte d'Ivoire*, Abidjan : Ministère des Infrastructures, 152 p.

Ndoumbé Richard Alain, 2022, *Le processus de décentralisation au Cameroun : avancées, pesanteurs et perspectives*, UVU Global Docs, 125 p.

Ouédraogo, Jean-Baptiste, 1992, *Les éléphants blancs en Afrique : infrastructures et développement*, Ouagadougou : Centre National de la Recherche Scientifique et Technologique (CNRST), 201 p.

Sebahara Philippe, 2000, *Acteurs et enjeux de la décentralisation et du développement local : expériences d'une commune du Burkina Faso*, Document de réflexion ECDPM, n°21, Maastricht : ECDPM, 34 p.

Simard Michel, 2008, *Mondialisation et développement local : entre ouverture et enracinement*, Québec : Presses de l'Université Laval, 312 p.

Tchatchoua Jean, 2010, *Décentralisation et gouvernance locale au Cameroun : entre espoirs et pesanteurs*, Université de Dschang, 210 p.

Veltz Pierre, 2002, *Des lieux et des liens : politique du territoire à l'heure de la mondialisation*, La Tour-d'Aigues : Éditions de l'Aube, 285 p.